

# LE FUTUR DE LA MOBILITÉ DANS L'AIRE GRENOBLOISE

## Le transport par câble



**SMMAG**

Syndicat Mixte  
des Mobilités  
de l'Aire Grenobloise

# SOMMAIRE

Page

- 3** INTRODUCTION
- 4** INTERVIEW DU PRÉSIDENT DU SMMAG
- 6** LE PROJET DE TRANSPORT PAR CÂBLE
- 8** AVANTAGES POUR LES RIVERAINS ET LES HABITANTS
- 10** LES ÉTAPES DU TRANSPORT PAR CÂBLE
- 11** UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL RÉDUIT
- 12** CONTACT ET RESSOURCES



## LE FUTUR TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN DE L'AIRE GRENOBLOISE

**UN APPORT ESSENTIEL POUR NOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS**

Imaginez une agglomération où se déplacer est synonyme de fluidité et de respect de l'environnement. C'est exactement ce que promet le transport par câble, un projet ambitieux qui va révolutionner les déplacements urbains dans l'aire grenobloise.

Le téléphérique urbain s'intègre parfaitement dans l'environnement de la mobilité grenobloise en tant que maillon complémentaire connecté aux bus, trams et réseau cyclable déjà existants. Il offre une alternative efficace pour relier Fontaine La Poya à Saint-Martin-le-Vinoux, en passant par Sassenage et la Presqu'île de Grenoble.

Ce système de transport décarboné permettra de réduire la congestion routière de ces zones en incitant les résidents à laisser leur voiture au garage et à choisir d'autres modes de déplacements. Ces quartiers d'habitation et lieux d'activités seront reliés en seulement 13 minutes et 30 secondes, à une vitesse de 20 km/h, et une amplitude horaire de 6h à 21h. Fini le stress des embouteillages, la pollution et les interminables temps d'attente.



“...le téléphérique urbain s’inscrit pleinement dans notre engagement en faveur de la mobilité durable...”

### **Pourquoi ce projet est important et ambitieux pour l’aire grenobloise ?**

Ce projet est ambitieux pour plusieurs raisons. Il répond d’abord à un besoin urgent en matière de mobilité dans notre territoire de vie en développement. L’aire grenobloise connaît une croissance démographique significative et les besoins de déplacement augmentent considérablement. Le téléphérique urbain offre une solution novatrice qui complète notre réseau de transports actuel.

Ensuite, il est important car il permet de franchir les obstacles naturels et les contraintes urbaines. Le tracé enjambe des rivières, des routes et des voies ferrées sans nécessiter de coûteux ouvrages d’art. Cela signifie que les habitants de quartiers autrefois éloignés ou peu desservis auront un accès facile et plus rapide aux lieux d’activités et d’emplois.

Le téléphérique urbain s’inscrit aussi pleinement dans notre engagement en faveur de la mobilité durable. Il permettra aussi de connecter deux rives de la vallée et de répondre aux attentes des habitants des massifs montagneux du Vercors et de la Chartreuse, jusqu’ici fortement dépendants de la voiture. En tant que président

## **INTERVIEW DE SYLVAIN LAVAL**

**PRÉSIDENT DU SMMAG**

**ET MAIRE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX**

du SMMAG, je suis convaincu que le transport décarboné est l’avenir. Ce projet est vertueux en matière de pollution sonore, atmosphérique et d’émission de gaz à effet de serre. Il renforce notre position de territoire pionnier dans la transition énergétique. Un autre avantage est que ce sont des entreprises locales qui réaliseront les travaux.

### **Pourquoi ce choix technologique et presque inédit en France ?**

Le choix du transport par câble développé sur notre territoire, constitue une réponse vertueuse et cohérente avec nos défis géographiques spécifiques. L’aire grenobloise est entourée de montagnes et traversée par des cours d’eau, ce qui rend la création de nouvelles voies de transport complexe. Le transport par câble est éprouvé dans le monde et dans d’autres régions en France, comme à Toulouse ou à La Réunion. Il est sûr, fiable et respectueux de l’environnement. Ce choix technologique est également économiquement

avantageux. Le coût par kilomètre du téléphérique urbain est nettement inférieur à celui d’un tramway, ce qui nous permet d’investir intelligemment les fonds publics.

### **Et vous, en tant que Maire, pourquoi soutenez-vous ce projet ?**

Ce projet a été élaboré bien avant mes nouvelles fonctions. Mais il est encore plus d’actualité qu’hier. En tant que maire de Saint-Martin-le-Vinoux, je suis favorable à intégrer le téléphérique urbain dans notre réseau de mobilité. C’est une opportunité d’améliorer la qualité de vie des habitants en augmentant l’offre de transports, en accompagnant les besoins des nouvelles constructions de logements, des commerces et des zones d’activités et d’emplois en pleine croissance. Il apportera aussi une solution de déplacement aux habitants des côtes montagneuses et de la Chartreuse. Ce téléphérique urbain et ses stations seront très bien intégrés dans le paysage urbain.

# LE PROJET DE TRANSPORT PAR CÂBLE



jusqu'à  
**1500** personnes transportées par heure et direction  
600 à la mise en service

Vitesse moyenne d'environ  
**20** km/h

1 cabine toute les  
**73** secondes à la mise en service  
(28 secondes à terme)

Temps de trajet total  
**13 mn 30** sec

**12** places par cabine

Amplitude horaire de  
**6h à 21h**

Ce projet repose sur un transport par câble aérien, également connu sous le nom de téléphérique urbain. Le principe est simple et efficace : des cabines suspendues à un câble se déplacent d'une station à l'autre, offrant ainsi une alternative de transport rapide, sûre et attentive à l'environnement. Les cabines sont équipées de sièges confortables, offrant aux passagers une vue panoramique exceptionnelle sur les massifs environnants : la Chatreuse, le Vercors à Belledonne.

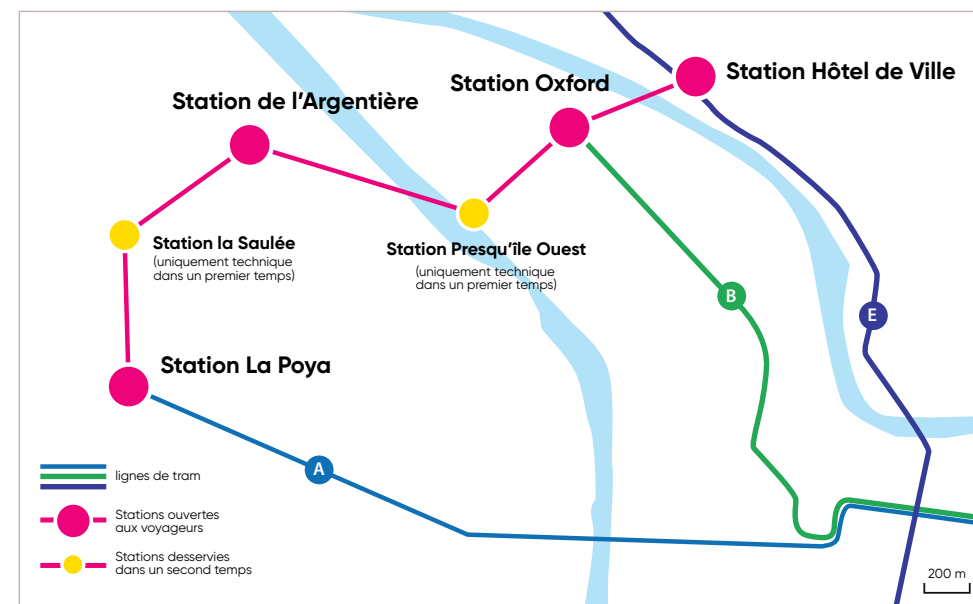
C'est un mini-voyage entre ciel et terre, une bulle d'oxygène entre deux connections.

L'itinéraire du projet est conçu pour répondre aux besoins de mobilité du secteur nord-ouest de l'aire grenobloise. Il reliera des quartiers d'habitation, des pôles économiques d'activités en expansion et des lieux de commerce et de loisirs.

Le projet de transport par câble ira de la Fontaine La Poya et Saint-Martin-le-Vinoux en passant

par Sassenage et la Presqu'île de Grenoble.

Le tracé du câble a été soigneusement planifié pour minimiser les impacts environnementaux et réduire les nuisances pour les riverains tout en maximisant l'efficacité du transport. Il franchira les obstacles naturels et urbains du secteur tels que les rivières, l'autoroute et la voie ferrée, éliminant ainsi le besoin de construire des infrastructures au sol coûteuses et imposantes.



Tracé de la ligne de téléphérique urbain et interconnexions



# AVANTAGES POUR LES RIVERAINS ET LES HABITANTS

## POURQUOI CE PROJET EST AMBITIEUX ET ADAPTÉ AUX BESOINS



### Mobilité améliorée

Le temps de parcours est constant, le téléphérique n'étant soumis ni aléas de la circulation automobile, ni à la saisonnalité.

Cela signifie des trajets plus efficaces, plus réguliers et plus sûrs pour se rendre au travail, aller étudier, faire des courses, etc. Ainsi, le téléphérique devient une réelle alternative à l'usage de la voiture au quotidien.



### Réduction de la congestion automobile

Le transport par câble contribuera à réduire la congestion routière, en particulier pour l'accès à la Presqu'île, ce qui se traduira par des trajets en voiture moins stressants et plus rapides.



### Accessibilité et sécurité

Suite à un travail de co-construction avec les associations locales, le projet est conçu pour être très accessible. Il peut être utilisé par toutes et tous, y compris les personnes à mobilité réduite. Les vélos pourront être emportés dans les cabines.

Soumis à une réglementation très stricte, le projet garantit un niveau de sécurité très élevé pour les usagers. Il est considéré comme le mode de transport le plus sûr.



### Impact environnemental réduit

Le projet a été conçu pour réduire au maximum le nombre d'habitations survolées et limiter drastiquement l'emprise au sol. A titre de comparaison, un tramway occuperait 5 à 6 fois plus d'espace au sol.



### Travaux d'installation moins impactants

Comparé à des projets de construction lourds comme le tramway ou le métro, l'installation d'un système de transport par câble est moins intrusive et plus rapide. Cela signifie moins de perturbations pour les habitants pendant la phase de construction.



### Amélioration de la desserte de la Presqu'île

Le projet va améliorer grandement la desserte des entreprises et des universités présentes à proximité du tracé (Oxford, L'Argentière, Porte du Versors) et sur la presqu'île. Les temps de trajets quotidiens seront fortement réduits sans occasionner de nouvelles nuisances sonores tout en offrant un meilleur confort pour ce secteur dynamique mais enclavé.



### Complémentarité avec les transports existants

Le transport par câble s'intégrera au réseau de transport en commun existant avec le même titre de transport. Les correspondances seront particulièrement faciles sur les lignes de tramway et de bus. Il permettra d'étoffer l'offre de transport dans le secteur, complétée par le co-voiturage, le réseau cyclable et les parkings-relais.



### Réduction de la pollution

En réduisant l'utilisation des voitures individuelles, le projet contribuera à réduire la pollution atmosphérique et sonore, ce qui profitera à l'ensemble de la population.

## LES ÉTAPES DE LA RÉALISATION DU PROJET

**2014**

Études préalables

**2020**

Désignation du concepteur-réalisateur (groupement POMA – Groupe 6 – Egis)

Études d'avant-projet

**2022**

Études de conception détaillée

à partir  
de **2024**

Obtention des autorisations administratives

Travaux

**2015**

Concertation préalable

**2021**

Rendu de l'avant-projet

Concertation sur l'aménagement des espaces publics, la configuration des cabines et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (1<sup>er</sup> octobre – 1<sup>er</sup> décembre)

**2023**

Instruction des autorisations administratives

Enquête publique du 6 novembre au 21 décembre 2023

à partir  
de **2026**

Essais et mise en service

# UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL RÉDUIT

**LE TRANSPORT PAR CÂBLE : UN CHOIX PERTINENT POUR PRÉPARER L'AVENIR DE L'AIRE GRENOBLOISE**

La mise en œuvre de solutions durables est cruciale pour adapter notre territoire aux enjeux du changement climatique, améliorer la santé des habitants, minimiser notre impact sur l'environnement et renforcer l'offre de transports en commun. Ce projet apporte une réponse novatrice et respectueuse de ces enjeux.

## Décarboné et respectueux de l'environnement et des habitants

Le transport par câble se distingue par son caractère décarboné. Alimenté par une source d'énergie électrique propre, ce système de transport ne génère aucune émission de gaz à effet de serre directe et n'émet pas de polluant atmosphérique.

## Minimisation de l'impact sur les écosystèmes locaux

Un des atouts majeurs du transport par câble est son emprise au sol très réduite. Contrairement aux infrastructures de transport terrestres, il nécessite moins de surface au sol et préserve ainsi davantage les espaces verts et les habitats naturels. La nouvelle ligne est pensée pour minimiser les impacts sur la faune et la flore locale. Par exemple, le nombre de pylônes a été réduit de 31 à 13 entre les premières études et le projet actuel.

## Intégration plus harmonieuse dans le paysage urbain

Les stations du projet de transport par câble ont été pensées dans une harmonie architecturale avec leur environnement. La végétalisation est privilégiée partout où cela est possible: toitures, pylônes... Entre les stations, les cabines glissent silencieusement dans les airs, offrant un panorama sur le paysage urbain et les massifs environnants.

## Réduction du trafic routier et amélioration de l'offre de transport public

Le transport par câble offre une alternative pratique et efficace à la voiture individuelle, dans l'objectif de réduire des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux embouteillages et à la circulation automobile.

# PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur la base des conclusions de la concertation préalable, le SMMAG a mené les études nécessaires à la conception détaillée du projet et à l'établissement d'un dossier complet d'enquête publique.

Le dossier est mis à la disposition du public dans le cadre d'une enquête publique conduite par le Préfet de l'Isère du 6 novembre au 21 décembre 2023 inclus.

Donnez votre avis.

<https://www.registre-numerique.fr/liaisonparcable>

**Réunion publique : le 28 novembre à 18h30**

(Amphithéâtre FBTP : 88 avenue des Martyrs à Grenoble)

## Contact et ressources

Pour découvrir l'ensemble du projet et les modalités de participation à l'enquête publique, connectez-vous sur notre site internet : [www.smmag.fr](http://www.smmag.fr)



Syndicat Mixte  
des Mobilités  
de l'Aire Grenobloise